



Demande d'info sur la rupture d'un cdi

Par **esteri**, le **07/06/2018 à 10:04**

Bonjour. Je suis secrétaire et je travaille pour 2 médecins généralistes. Fin Juillet, 1 des médecins prend sa retraite et le 2èm medecin travaillera seul. Mes employeurs vont mettre fin à mon cdi. Pour le moment, ils m'ont averti oralement. Je voudrais juste savoir si la rupture de mon contrat doit ^petre signifié par lettre et combien de temps avant la fin de celui ci. Merci.
Salutations

Par **Lag0**, le **07/06/2018 à 10:20**

Bonjour,
Une rupture de CDI par l'employeur s'appelle un licenciement ! Il y a, bien entendu, une procédure à respecter.
Mais encore faut-il y avoir un motif réel de licenciement...